

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le lundi 10 août 2015, à 19 h 30, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Yves Labonté;
Siège #2 : Monsieur Robert-Luc Blaquière;
Siège #4 : Monsieur Jean-Yves Thériault;
Siège #5 : Monsieur Jocelyn Caron;
Siège #6 : Madame Marielle Roy.

Absences motivées :

Siège #3 : Madame Solange Tremblay.
Mairesse : Madame Danielle Marcoux

Tous formant quorum sous la présidence de la mairesse suppléante madame Marielle Roy. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent.

Résolution 2015-08-262

Ordre du jour

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion ordinaire 10 août 2015 Ordre du jour

1. Ouverture par un moment de silence;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de juillet 2015;
4. Comptes à accepter – Juillet 2015;
5. Dépôt de documents :
 1. Portail GMR – Rapport approuvé;
 2. MAMOT – Approbation du règlement 2015-05;
 3. Monsieur Jean D'Amour – Accusé de réception;
 4. CPQ – Remerciements;
 5. PAERRL – Reddition de comptes 2014;
 6. MAMOT – Direction des infrastructures-Qc – Responsable du dossier;

7. Compétence des opérateurs de stations municipales d'épuration;
 8. Qualité de l'eau potable – Rapport du 2^e trimestre 2015;
 9. Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs;
 10. États financiers;
6. Demandes d'appui :
 1. Union régionale des Gardes Paroissiales du Bas-St-Laurent;
 2. Comité de la Fête au village;
 3. Comité des loisirs;
 4. Club Optimiste de St-Moïse;
7. Invitations :
 1. Impressions Alliance 9000 – Conférence de presse;
 2. Soirée *Austérité expliquée : Impacts dans La Matapédia*;
 3. Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia;
8. Urbanisme :
 1. Règlement 2015-04 – Certificat de participation au référendum;
 2. Règlement 2015-04 – Adoption du règlement;
9. MTQ – Contrat de déneigement, déglçage des routes 132, Rioux et Ste-Paule;
10. Caserne de pompier :
 1. MAMOT – Programme d'infrastructures Québec-Municipalité;
 2. Mandat au service de génie de la MRC de La Matapédia – Évaluation des couts pour l'implantation des infrastructures sur le terrain face au Centre sportif David-Pelletier;
 3. Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – 5.1 Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire;
11. 7, boul. Joubert Ouest :
 1. MDDELCC – Approbation d'un plan de réhabilitation;
 2. Mandat au service de génie de la MRC de La Matapédia – Appel d'offres sur invitation pour les services professionnels de surveillance du chantier;
12. Demandes à la CPTAQ :
 1. 9278-5252 Québec inc. (Les Entreprises Plourde);
 2. Monsieur Éric Lefrançois;
13. Axe à double vocation;
 14. Fonds réservé – Gravière, carrière;
 15. Règlement 2012-03 – Rues du village – Paiement de factures;
 16. Entente industrielle National Vacuum à Sani-Manic;
 17. Matières résiduelles;
 18. Motions – Monsieur Stéphane Jean;

19. Affaires nouvelles :
 1. Grand Prix cycliste de La Matapédia;
 2. Berce du Caucase et berce laineuse;
 3. _____;
20. Période de questions;
21. Prochaine réunion – 8 septembre 2015;
22. Ajournement de la séance.

Résolution 2015-08-263

Procès-verbaux

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le procès-verbal de juillet 2015 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

Résolution 2015-08-264

Comptes à accepter

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que les comptes du mois de juillet 2015 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 42 859.90 \$, les crédits étant disponibles au budget.

FOURNISSEUR	MONTANT
ALYSON DESIGN & MULTIMÉDIA ENR.	195.00 \$
BELL MÉDIA INC.	1 603.14 \$
AUX 1001 FÊTES	310.00 \$
BELZILE GHISLAIN	60.00 \$
LABORATOIRE BSL	1 325.66 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	257.00 \$
CHAMBRE DE COMMERCE MRC RDL	30.00 \$
CHEMACTION	1 841.33 \$
CHUBB EDWARDS	286.29 \$
CLEROBEC INC.	824.93 \$
CONCIERGERIE D'AMQUI	258.69 \$
ECO-L'EAU	267.32 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	10.00 \$
ÉQUIPEMENT SIGMA INC.	228.15 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	63.89 \$
FERME D'ASTOUS	436.91 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	16.00 \$
GAGNON IMAGE	362.17 \$
GÉNÉRATRICE DRUMMOND	580.62 \$
GO JIT	179.44 \$
GROUPE LECHASSEUR	5 764.27 \$
GROUPE PAGES JAUNES	248.46 \$
GROUPE SPORTS-INTER PLUS	1 553.53 \$
INTERSPORT AMQUI	68.95 \$

JEAN RAYMOND	100.00 \$
LA VALLÉE DE LA FRAMBOISE	49.04 \$
LES ENTREPRISES PLOURDE	23.31 \$
MACHINERIE JNG THÉRIAULT INC.	65.40 \$
MC ASPHALT INDUSTRIES LIMITED	734.42 \$
M.R.C. DE LA MATAPÉDIA	1 980.00 \$
DISTNET INC.	1 282.09 \$
PAPETERIE BLOC-NOTES INC.	319.02 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC,	33.00 \$
PELLETIER ANTOINE	273.82 \$
PRAXAIR	819.71 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	86.06 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	2 498.64 \$
PROTECTION GARVEX INC.	1 485.53 \$
RÉAL HUOT INC.	2 237.10 \$
RÉFRIGÉRATION G.R.L. INC.	634.66 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	2 194.69 \$
SÉCURITÉ BERGER	546.75 \$
SERRURIER FILLION INC.	22.89 \$
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	1 196.60 \$
SONIC	836.30 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	24.14 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	7.31 \$
TÉLÉCOMMUNICATIONS DE L'EST	142.85 \$
MEDIA TRANSCONTINENTAL MEDIAS	510.50 \$
TRANSPORT MARTIN ALAIN INC.	7 930.40 \$
VIGNEAULT ET VIENS	51.71 \$
VISA DESJARDINS	2.21 \$
GRAND TOTAL	42 859.90 \$

Dépôt de documents :

- 5.1. Un courriel nous informe que le rapport du vérificateur externe a été vérifié et validé conforme par RECYC-QUÉBEC.
- 5.2. Une lettre du MAMOT nous informe que, conformément à la loi, la partie du règlement 2015-05 de la Municipalité de Sayabec concernant une dépense et un emprunt total de 324 900 \$, incluant des imprévus de 28 500 \$, des frais de financement de 11 400 \$ et des honoraires professionnels de 15 000 \$ lié à la réalisation des plans et devis définitifs pour le projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau potable a été approuvé.
- 5.3. Accusé réception de la part du monsieur Jean D'Amour, ministre et député, d'une copie de la résolution 2015-07-244 concernant le « Grand rendez-vous des régions – Négociation du pacte fiscal »
- 5.4. Remerciements de la part du Conseil du patronat du Québec.
- 5.5. Courriel du Ministère des Transports du Québec indiquant que nous recevrons sous peu la subvention prévue dans le cadre du PAERRL – Reddition de comptes 2014 puisque tous les documents ont été fournis.

- 5.6. Un courriel du MAMOT nous informe que, suite à une réorganisation au sein de la direction des infrastructures – Québec, le nouveau responsable de notre municipalité est monsieur Pierre-Luc Tremblay, ing. jr.
- 5.7. Un communiqué reçu par courriel nous informe qu'à compter du 1^{er} janvier 2017, toutes les activités reliées à l'opération et au suivi du fonctionnement d'une station d'épuration municipale devront être exécutées par du personnel qualifié.
- 5.8. Dépôt du deuxième rapport trimestriel sur la qualité de l'eau potable. Ce rapport couvre les mois d'avril, mai et juin 2015.
- 5.9. Réponse de monsieur Laurent Lessard à la correspondance du 4 mai dernier concernant les montants investis en forêt privée.
- 5.10. Dépôt des états financiers en date du 30 juin 2015.
-

Résolution 2015-08-265

Demande d'appui – Union régionale des Gardes Paroissiales du Bas-St-Laurent

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'achat d'une publicité de ½ page au coût de 50 \$ afin d'apparaître dans le bottin souvenir qui sera remis aux membres présents lors du Congrès de la Fédération des Gardes organisé par l'Union régionale des Gardes Paroissiales du Bas-St-Laurent à Amqui les 26 et 27 septembre 2015.

Résolution 2015-08-266

Demande d'appui – Comité de la Fête au village

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ au Comité de la Fête au village afin de les aider dans l'organisation des activités (déjeuner, soirée avec des artistes locaux) qui auront lieu au centre communautaire lors de la Fête au village le 6 septembre prochain.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

De plus, des employés des travaux publics feront le transfert des tables vers la rue le dimanche 6 septembre au matin.

Finalement, les membres du conseil acceptent que les activités extérieures prévues lors de cette journée soient transférées au Centre sportif David-Pelletier en cas de pluie.

Résolution 2015-08-267

Demande d'appui – Comité des loisirs

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'une dépense de 175 \$ au Comité des loisirs de Sayabec pour les aider dans l'organisation de leur tournoi de balle donnée suivi d'une soirée qui auront lieu les 11 et 12 septembre prochain au terrain de balle et au centre communautaire.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent que cette dépense soit payée aux fournisseurs sur présentation des factures qui devront être établies au nom de la Municipalité de Sayabec.

De plus, le conseil municipal consent à disponibiliser gratuitement les toilettes du centre communautaire les 11, 12 et 13 septembre 2015 pour permettre aux gens et aux spectateurs présents aux activités organisées par le Comité des loisirs d'y avoir accès.

Les membres du conseil acceptent que le concours forestier prévu au terrain de balle le dimanche 13 septembre se tienne à l'intérieur du Centre sportif David-Pelletier en cas de pluie.

Finalement, les conseillères et conseillers demandent à monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, de faire les démarches nécessaires afin d'évaluer les couts de réfection du bâtiment situé au terrain de balle-molle.

Résolution 2015-08-268

Demande d'appui – Club Optimiste de Saint-Moïse

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le prêt de deux estrades au Club Optimiste de St-Moïse pour l'*Opti-boeuf* qui aura lieu à Saint-Moïse le 22 aout prochain. Les responsables du Club Optimiste de Saint-Moïse se chargeront eux-mêmes du transport des estrades et devront assurer le bon état de celles-ci.

Résolution 2015-08-269

Invitation – Impressions Alliance 9000 – Conférence de presse

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Danielle Marcoux, mairesse, ainsi que monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, à la conférence de presse organisée par les Impressions Alliance 9000 inc. dans le but de faire le dévoilement d'une nouvelle entente de même que la présentation de nouveaux produits. Cette conférence de presse aura lieu le mercredi 26 aout 2015 à 13 h 30 au 142, rue du Pont – Porte 4 à Amqui. Il n'y a aucun cout relié à cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en

vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2015-08-270

**Invitation – Austérité
expliquée : Impacts dans La
Matapédia**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Danielle Marcoux, mairesse, à la soirée *Austérité expliquée : Impacts dans La Matapédia* organisée par le mouvement *Matapédia en Action!* Cette rencontre d'information se tiendra au centre communautaire d'Amqui le jeudi 10 septembre 2015 à compter de 19 h. Il n'y a aucun cout lié à cette activité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2015-08-271

**Invitation – Chambre de
commerce de la MRC de La
Matapédia**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'inscrire madame Marielle Roy, conseillère, au déjeuner conférence d'Alexandre Gauthier Belzile qui dressera un portrait socioéconomique et donnera les résultats de l'enquête sur la formation et le recrutement de la main-d'œuvre pour la MRC de La Matapédia. Cette activité, organisée par la Chambre de commerce de la MRC de La Matapédia, aura lieu le mardi 25 aout à compter de 7 h au Sélectôtel d'Amqui. Le déjeuner, sous forme de brunch, sera payé par la municipalité.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la municipalité de Sayabec.

8.1. Dépôt, par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, du *Certificat du nombre de personnes intéressées à signer une demande de participation à un référendum au sujet du second projet du règlement 2015-04*. Aucune demande n'a été reçue.

Résolution 2015-08-272

**Règlement 2015-04 modifiant
le règlement de zonage 2005-
04 – Adoption**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA MATAPÉDIA
MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

**ADOPTION DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 2015-04 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT DE ZONAGE
NUMÉRO 2005-04**

ATTENDU QUE la Municipalité de Sayabec est régie par le Code municipal et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 2005-04 de la Municipalité de Sayabec a été adopté le 7 mars 2005 et est entré en vigueur le 19 mai 2005 conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE le conseil désire régulariser certaines activités dans les zones 63 Cp et 68 Cc;

ATTENDU QU' aucune demande visant à ce que le règlement contenant une des dispositions prévues dans le second projet de règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter n'a été reçue;

ATTENDU QU' un avis de motion relatif à l'adoption du présent règlement a été donné lors de la séance du conseil tenue le 1^{er} juin 2015;

En conséquence, il est proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'adopter le règlement numéro 2015-04 annexé à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À SAYABEC, CE 10 AOUT 2015

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général
et secrétaire-trésorier

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2015-04
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2005-04
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAYABEC**

ARTICLE 1 ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR

La grille des spécifications (tableau 5.1) du règlement de zonage numéro 2015-04 est modifiée :

- 1^o par l'insertion, après le chiffre « 9 » dans la case située à l'intersection de la colonne de la zone 63 Cp et de la ligne USAGES SPÉCIFIQUEMENT PERMIS, de « - 24 »;
- 2^o par l'insertion, après la note 23, de « Note 24 : contingenté au maximum d'un seul dans la zone; fourrière pour un maximum de 25 véhicules motorisés dont l'entreposage n'excède pas 18 mois et est dissimulé par un écran protecteur aménagé selon les dispositions prévues à l'article 9.6.2 du présent règlement. »;

3° par l'insertion, après la lettre « B » dans la case située à l'intersection de la colonne de la zone 68 Cc et de la ligne ENTREPOSAGE, de la lettre « C ».

ARTICLE 2 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur selon les dispositions de la Loi.

ADOPTÉ À SAYABEC, CE 10 AOUT 2015

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général
et secrétaire-trésorier

Résolution 2015-08-273

MTQ – Contrat de déneigement, déglacage des routes 132, Rioux et Ste-Paule.

Proposé par monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la Municipalité de Sayabec le contrat avec le Ministère des Transports du Québec concernant l'entretien hivernal pour la saison 2015-2016 comprenant les travaux de déneigement, déglacage des routes 132, Rioux et Ste-Paule.

10.1. Dépôt, par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, d'une lettre du MAMOT reçu le 29 juin dernier nous informant que notre demande d'aide financière (concernant le projet de construction d'une caserne de pompiers) déposée dans le sous-volet 5.1 du programme Réfection et construction des infrastructures municipales n'a pas été retenue.

Résolution 2015-08-274

Service de génie de la MRC de La Matapédia – Évaluation des coûts

Proposé par Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater le service de génie de la MRC de La Matapédia à effectuer l'évaluation des coûts pour l'implantation des infrastructures pour la future caserne de pompiers sur le terrain situé sur la rue Lacroix, face au Centre sportif David-Pelletier de même que l'évaluation des coûts pour l'implantation des infrastructures pour la future caserne de pompiers sur le terrain de l'ancien garage municipal, sur la rue de l'Église.

Résolution 2015-08-275

**Programme d'infrastructures
Québec-Municipalités – Volet
5.1 – Projets
d'infrastructures à vocation
municipale ou
communautaire**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le dépôt du projet de caserne de pompiers au programme PIQM volet 5.1 et accepte que la Municipalité de Sayabec participe financièrement selon les critères du programme.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal engagent la Municipalité de Sayabec à prendre en charge les coûts d'exploitation engendrés par le projet et autorisent monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, ainsi que madame Danielle Marcoux, mairesse, à signer les documents pour et au nom de la Municipalité.

11.1. Dépôt, par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, de l'approbation du plan de réhabilitation du terrain situé au 7, boul. Joubert Ouest du Ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Résolution 2015-08-276

**Service de génie de la MRC
de La Matapédia – Appel
d'offres pour services
professionnels**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de mandater le service de génie de la MRC de La Matapédia à rédiger l'appel d'offres sur invitation pour les services professionnels de surveillance du chantier de la réhabilitation du 7, boulevard Joubert Ouest.

Résolution 2015-08-277

**Demande à la CPTAQ –
9278-5252 Québec inc.**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer la demande de l'entreprise 9278-5252 Québec inc. (Les Entreprises Plourde) à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant le lot numéro 4 348 195, terrain sur lequel l'entreprise projette d'aménager un champ d'épuration conforme à la réglementation en vigueur.

Résolution 2015-08-278

**Demande à la CPTAQ –
Monsieur Éric Lefrançois**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'appuyer la demande de monsieur Éric Lefrançois à la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant les lots numéros 4 347 941, 4 348 106 et 4 347 919. Monsieur Lefrançois désire acquérir ces lots appartenant à monsieur Dany D'Astous, producteur agricole, dans le but de démarrer sa propre exploitation agricole (une trentaine de vaches et de veaux pour commencer).

Résolution 2015-08-279

Axe à double vocation

ATTENDU QUE La demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE Les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

ATTENDU QUE Le ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Sayabec, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

ATTENDU QUE La présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE L'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours.

Nom des chemins sollicités	Volume (m³)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés /année
Route Pouliot	46 450	Feuillus durs	1327
Route Pouliot		Fibres de bois (Uniboard)	25 537

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de demander au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation ci-dessus mentionné (s), et ce, sur une longueur totale de 1,49 km.

14. Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

Résolution 2015-08-280

Règlement 2012-03 – Rues de la municipalité – Paiement de factures

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement des différentes factures jointes au tableau ci-bas au cout total de 18 918.96 \$, taxes incluses, pour des travaux de réfection et d'asphaltage de certaines rues.

Règlement 2012-03 - Rues du village								
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	50 % de TVQ	MONTANT + 50% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
Les Aménagements Lamontagne inc.	FT5832	7 568.00 \$	754.91 \$	378.40 \$	377.46 \$	7 945.45 \$	8 701.31 \$	
								Abat-poussière
Groupe Lechasseur Ltee	6507201568000420	1 464.32 \$	146.07 \$	73.24 \$	73.04 \$	1 537.35 \$	1 683.63 \$	06-juil-15
								Carrière de Val-Brillant
Transport Martin Alain inc.	7500	7 422.50 \$	740.39 \$	371.13 \$	370.20 \$	7 792.69 \$	8 534.02 \$	19-juil-15
								Travaux rue Saindon
TOTAL		16 454.82 \$	1 641.37 \$	822.77 \$	820.70 \$	17 275.49 \$	18 918.96 \$	

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 17 275.49 \$ comprenant le sous-total des factures et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement 2012-03. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ, pour un montant total de 1 643.47 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2015-08-281

Entente – National Vacuum

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que suite à l'acquisition par Sani-Manic inc. de l'entreprise National Vacuum inc. située au 2, rue Industrielle à Sayabec, le conseil municipal autorise le transfert de l'entente industrielle relative à l'utilisation des ouvrages d'assainissement des eaux usées signée le 9 juin 2008 à National Vacuum Inc. et ce, rétroactivement à juillet 2015.

17. Monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, donne aux membres du

conseil un compte-rendu de la rencontre qui a eu lieu avec la conciergerie d'Amqui concernant la collecte des matières résiduelles, notamment en ce qui concerne les problématiques rencontrées par les commerces.

Résolution 2015-08-282

**Motion de félicitations –
Monsieur Stéphane Jean**

Proposé par monsieur Jocelyn Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à monsieur Stéphane Jean pour sa nomination au poste de directeur des ressources humaines à l'usine Uniboard Canada de Sayabec.

Résolution 2015-08-283

**Motion de félicitations –
Grand Prix cycliste de La
Matapédia**

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à l'organisation du Grand Prix cycliste de La Matapédia pour l'événement tenu du 5 au 9 août sur le territoire de la MRC de La Matapédia et plus particulièrement lors du critérium organisé dans les rues de la municipalité de Sayabec le vendredi 7 août. Ils remercient aussi le Club Lions de Sayabec de même que les bénévoles présents pour leur collaboration dans l'encadrement de cette importante compétition cycliste de niveau provincial.

Affaires nouvelles :

19.2. : Selon monsieur Robert-Luc Blaquière, conseiller, la Municipalité de Sayabec doit se pencher sur l'adoption d'une politique pour le contrôle des plantes envahissantes et nuisibles telles que la berce du Caucase et la berce laineuse.

Période de questions :

1. Monsieur Michel Poirier, citoyen, a récemment fait une demande de dérogation mineure afin de régulariser la distance entre les barreaux de la clôture qu'il a aménagée autour de sa piscine. Le règlement d'urbanisme de la Municipalité de Sayabec exige une distance de deux pouces entre les barreaux alors que le règlement provincial exige une distance de quatre pouces. Selon monsieur Poirier, la Municipalité de Sayabec est la seule dans la MRC de La Matapédia qui exige deux pouces. Il demande à être remboursé.
2. Monsieur Frédéric Vallée, propriétaire du Centre de débitage, demande à la Municipalité de revoir le nombre de collectes de matières résiduelles pour son commerce. Il affirme qu'une collecte

toutes les deux semaines n'est pas suffisante plus particulièrement pour la période de septembre à novembre.

3. Un citoyen demande si les membres du conseil municipal ont arrêté leur choix quant à la localisation de la caserne de pompiers.
 4. Selon un citoyen, l'entrepreneur de collecte de matières résiduelles laisse régulièrement les bacs tombés après les avoir vidés dans le camion. De plus, des matières résiduelles et recyclables se retrouvent par terre au lieu d'être déposées dans le camion.
 5. Un citoyen se plaint que certains employés crient après lui lorsqu'il les rencontre. Ce même citoyen se plaint que la Sûreté du Québec le surveille lorsqu'il fait des feux à ciel ouvert. Par ailleurs, il demande d'augmenter la surveillance de la circulation des VTT, notamment dans le deuxième rang.
-

Résolution 2015-08-284

Ajournement de l'assemblée

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 20 h 45 et qu'elle soit ajournée au mercredi 26 août 2015 à 19 h.

Marielle Roy,
maïresse suppléante

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier